

LA GAZETTE AVIRONNAISE

NUMÉRO 11 - NOVEMBRE 2023

É
D
I
T
O



Chères avironnaises, chers avironnais,

Qu'il était bon de se retrouver au début de l'été, d'échanger et de faire la fête ensemble, au cours de la nuit avironnaise. Vous y êtes venus nombreuses et nombreux ! Et même, le feu d'artifice, la soirée dansante et notre feu de Saint-Jean ont attiré des visiteurs venus d'Évreux et des villages voisins. Comme à l'accoutumée, le comité des fêtes et les associations de la commune ont répondu présents pour faire partager leur dynamisme.

Cette journée a été signe de communication entre nous ! Communication... un mot que nous évoquons régulièrement et qui a beaucoup de sens pour notre conseil municipal. Car la communication, nous y tenons !

Communiquer ?... A travers les réunions de quartier ! Elles ont été créées suite à la crise sanitaire. A l'époque, nous ne pouvions vous rencontrer qu'en extérieur et en petits groupes. Réalisant que l'échange était riche et constructif, simple et direct, nous les avons maintenues par la suite.

Communiquer ?... *Via* notre site internet que l'équipe met à jour régulièrement pour vous tenir informés de petites choses de la vie quotidienne comme des grands évènements. Si ce n'est déjà fait abonnez-vous pour recevoir les notifications.

Communiquer ?... Avec cette gazette ! C'est notre onzième numéro... Comme promis, nous tenons le cap ! Je suis certaine que vous la découvrirez et la lirez avec plaisir (sur ce point, vos retours précédents donnent confiance).

Bonne lecture !

*Sophie BERTIN,
Maire d'Aviron*

Repas des aînés

Le CCAS et le conseil municipal avaient invité le 24 septembre dernier, les « aînés » pour un repas qui s'est tenu dans la salle des fêtes de la commune. 85 convives se sont retrouvés pour un délicieux repas, concocté par M. Courtonne, traiteur à Ailly, et son équipe.

Dominique Legrand a animé avec talent ce moment festif. D'après les retours qui nous sont parvenus, chacun a passé une journée amicale



qui a marqué agréablement le début de l'automne. Un appel aux volontaires a été lancé pour la constitution du conseil des sages.

Jean-Marc Hatton

Ça roule comment chez nous ?

Le radar pédagogique de la rue du Château, en quelques chiffres, sur l'année 2022.

Il faut savoir que la vitesse est mesurée dans les deux sens de circulation.

La vitesse moyenne est de :

- 47 km/h en direction d'Évreux
- 49 km/h en provenance d'Évreux.

Les conducteurs répréhensibles et passibles d'amendes (vitesse entre 51 et 70 km/h) représentent :

- 41199 véhicules soit 30% en direction d'Évreux
- 57998 véhicules soit 40% en provenance d'Évreux

Pour rappel, le montant d'une amende, pour ce type d'excès, est de 135 € et 1 point !

Les gros excès de vitesse sont heureusement marginaux, mais quelques « têtes brûlées » dépassent allégrement les 100 km/h.

Alors, pensons à nos enfants et levons le pied ! (dans les deux sens de circulation)

Pascal Renouf

Directrice de publication : Sophie Bertin - Commission communication : Jean-Marc Hatton, Annick Hérouin, Franck Laudouar, Camille Martin, Christophe Morin et Pascal Renouf - Photographies : Mathilde Jouanne, Franck Laudouar, Camille Martin et Monique Quemain - Imprimé sur papier certifié SFC par Informatique & Graphic (Evreux).

Le comité cadre de Vie parle aussi de la vitesse

Au centre des débats des 12 personnes présentes : la vitesse dans notre commune. Le passage à 30 km/h apparaît comme une solution parmi d'autres. Une consultation plus large est à envisager avant de prendre une telle décision. En 2024, un nouvel outil de communication nous permettra de réaliser un sondage auprès de chaque habitant souhaitant donner son avis.

Le service voirie d'EPN va procéder à des essais sur certains axes très fréquentés de notre commune. Dans la rue de Sacquenville ainsi que dans la rue de Gravigny, des chicanes temporaires vont être installées. Cela sera réalisé en concertation avec les services de transports en commun et les agriculteurs.

N'hésitez pas à nous faire un retour au moment où ces installations seront mises en place.

Franck Laudouar



CL Musique nous en dit un peu plus

Pouvez-vous nous parler de Christophe, le professeur de votre association ?

Notre association Aviron CL Musique gère une section guitare et basse. Notre professeur, Christophe Lair, est guitariste professionnel depuis trente ans. Il a accompagné de nombreux groupes. Depuis 2001, il exerce dans plusieurs écoles et associations comme la nôtre le lundi et le jeudi hors vacances scolaires.

Aujourd'hui, combien d'élèves suivent les cours, quels profils, sur quels instruments ?

Sur l'année 2022 - 2023, 21 élèves se sont inscrits pour un cours individuel par semaine d'une demi-heure, afin de découvrir et apprendre à jouer de la guitare acoustique, électrique ou basse. Une majorité d'adhérents réside à Aviron.

Quelle pédagogie mettez-vous en place pour accompagner cet apprentissage ?

La pédagogie est adaptée à la personne débutante ou confirmée selon son niveau et ses attentes et pour tous les âges à partir de 7 ans. L'équilibre financier de notre association est fragile car il dépend du nombre d'élèves inscrits dès le mois de septembre. Notre association a fait le choix de tarifs les plus bas possibles, espérant ainsi avoir plus d'élèves pour rémunérer notre professeur sur les douze mois de l'année.

Où les avironnais peuvent ils vous écouter ?

Lors de la « Nuit avironnaise », le 8 juillet 2023, les élèves volontaires, avec le professeur, ont animé la soirée par quelques chansons. Une vente de crêpes a également été proposée par les membres de l'association. Si vous éprouvez le désir de vous lancer dans la guitare ou la basse, pour l'année 2023 - 2024, ou même faire un cours de découverte, contactez directement Christophe au 06 70 30 44 19.

Camille Martin et le bureau de CL Musique

Une année à l'APE

L'année scolaire reprend avec de jolis rayons de soleil. De bon augure pour l'association qui déborde d'envies, d'idées et cela depuis tant d'années. La convivialité, l'entraide, le partage et les sourires des petits et grands sont toujours notre leitmotiv.

Cette année, l'association des parents d'élèves a organisé de beaux événements :

le loto des enfants, le marché de Noël de l'école, une boum, des ventes de gâteaux, de chocolats, de fleurs et d'objets, ainsi qu'un concert qui a réuni les Avironnais autour d'artistes formidables. Nous avons terminé l'année sur la très attendue kermesse. En effet, cette année encore 150 couverts ont été servis, trois châteaux gonflables, divers jeux, maquillages ont réjoui petits et grands.



Les Petites et Moyennes Sections ont proposé un joli spectacle à la suite de leurs séances de découverte musicale avec la MJC. Les futurs collégiens ont reçu une clé USB pour la suite de leurs études.

Nous avons la chance de pouvoir offrir tout cela aux élèves de l'école, grâce à l'investissement des bénévoles tout au long de l'année.



Toutes ces manifestations permettent d'offrir aux élèves de l'école des projets culturels, sportifs et éducatifs. Nous avons la chance d'avoir une équipe enseignante soucieuse du bien-être de nos enfants et qui propose des activités enrichissantes.

Les CM et CE ont profité d'un stage sportif avec l'USEP.

Les CP et Grandes Sections ont découvert la danse grâce aux diverses séances d'éveil corporel avec OserEtre.



L'équipe enseignante, les employés municipaux et l'équipe du conseil municipal répondent toujours présents pour apporter leurs pierres à ce bel édifice.

Mathilde Jouanne

On est de sortie !

Le mardi 17 octobre, les enfants des classes de CE et CM sont allés dans la forêt d'Esreux pour une journée sportive ! Le matin, nous avons fait une course d'orientation. Il y avait 6 balises à retrouver à l'aide d'un plan de la forêt. Nous devions poinçonner notre carton. Cette matinée était géniale, il fallait courir et s'entraider. Nous nous sommes bien amusés mais ce n'était pas évident. Ensuite, nous avons pique-niqué à la Mare aux Biches. L'après-midi, nous avons pratiqué le biathlon : il fallait courir puis tirer avec une sarbacane sur une cible pour atteindre 100 points par équipe. Les élèves de CE1 CE2 ont fait du tir à l'arc.

Nous avons passé une très belle journée ensoleillée !

Les élèves de CE et de CM



Changement de direction à l'école

Astrid Delescluse a été nommée nouvelle directrice de l'école d'Aviron au mois de septembre. Enseignante depuis 23 ans et directrice d'école depuis 8 ans, elle s'occupe de la classe des GS-CP avec son Atsem Ludivine Freret et Perrine Marçal qui assure, tous les lundis, la décharge de service devant élèves.

Astrid Delescluse



Astrid Delescluse (à droite), Ludivine Freret (à gauche) et leur classe de GS.

Perrine Marçal et sa classe de CP du lundi.



La porte d'Aviron sur le tour d'Evreux

Validé en décembre 2019, le programme d'orientation et d'action "Déplacement" de l'EPN, a pour objectif de développer un véritable maillage "d'itinéraires actifs", favorisant la marche et le vélo autour d'Evreux. La connexion de notre commune s'effectuera par la rue des Tourelles en débouchant sur le quartier de Saint-Michel, créant ainsi la porte d'Aviron.

Sur l'ensemble des parcelles concernées par ce projet, un seul propriétaire a refusé l'offre de la mairie. Par conséquent, la municipalité est contrainte de lancer une démarche de déclaration d'utilité publique.

La réalisation des travaux sera décalée sine die. L'équipe municipale reste déterminée pour la bonne réalisation de cette opération.

Franck Laudouar



Le développement urbain de notre commune

Trois projets structurants pour Aviron sont en cours :

1) Lotissement les Courtines :

Les travaux ont débuté, création de 8 lots dans le prolongement de l'existant.

2) Lotissement les Charmilles :

Un permis d'aménager a été déposé pour la création de 56 logements, entre le lotissement existant et le chemin menant au château. Les promoteurs, accompagnés par la municipalité, ont rencontré les habitants du lotissement existant pour présenter le projet et échanger. Les lots concernent des parcelles libres de constructeurs et d'autres gérées par un bailleur social.

3) Lotissement le bout des bois :

Un permis d'aménager a été refusé par Madame La Maire, considérant que la voirie existante desservant ce quartier n'est pas dimensionnée d'une part, pour accepter de manière sécurisée les travaux, et d'autre part, pour accueillir le flux de véhicules attendus. Le promoteur a fait appel de cette décision devant le tribunal administratif de Rouen.

L'équipe municipale garde toujours à l'esprit la qualité de vie dans notre commune, ainsi que le développement nécessaire et imposé par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Franck Laudouar

Self défense

Vif succès pour le premier stage "self défense" intergénérationnel proposé par le CCAS et la municipalité, et encadré par Hervé Buisnière, professeur diplômé d'état.

Nous avons abordé pour la partie théorique : comment réagir à une agression verbale ou physique, prévention, anticipation, aspect psychologique et cadre légal de la légitime défense.

Pour la partie pratique : des principes de base, posture, attitude et distance de sécurité, savoir utiliser nos armes naturelles, riposter pour assurer son intégrité physique.

Tout cela dans la joie et la bonne humeur. Une vingtaine de participants a partagé le verre de l'amitié.

Au vu de cet engouement, nous organisons le prochain stage le 16 mars 2024 de 9 h à 12h30 ouvert à tous, d'ados à seniors. Nous espérons vous voir nombreux.

Monique Quemin



Ma haie sur le domaine public

Le débord d'une haie sur le domaine public peut être une gêne certaine, voire un empêchement complet à la déambulation. Il appartient à chacun de veiller au libre accès sur le trottoir longeant sa propriété. L'équipe municipale veille à la sécurité de la circulation des piétons et n'hésitera pas à réveiller les jardiniers endormis.

Franck Laudouar

Les petites infos

Agenda

Judi 7 décembre, 18h30

Réunion publique à mi-mandat du conseil municipal

Samedi 13 janvier, 18h

Vœux de la municipalité

Samedi 17 février

Loto du comité des fêtes

Samedi 16 mars, 9h-12h30

Stage "self défense" avec le CCAS

Pour toutes informations sur ces manifestations, le secrétariat de Mairie saura vous orienter vers le bon interlocuteur.

Tout à l'égout : et maintenant ?

Les travaux d'assainissement sur le domaine public sont achevés. Les entreprises interviennent, maintenant, pour terminer les finitions dans les différentes rues, avant réception définitive du chantier.

Bien que nous n'ayons pas atteint les 80 % (73 %) de conventions signées avec Evreux Portes de Normandie (EPN), les travaux sur le domaine privé pourront être réalisés par EPN, à compter de la fin du 2e trimestre 2024. Une réunion publique aura lieu au second trimestre.

Thierry Drouard

Ouverture de la mairie :

- lundi de 15h30 à 17h30,
 - mercredi de 15h00 à 17h00,
 - jeudi de 16h45 à 18h00.
- Présence d'un.e élu.e le jeudi.

Courriel : aviron.mairie2@wanadoo.fr

Tél. : 02 32 33 57 53

La tonte des pelouses et autres travaux bruyants effectués par des particuliers (et non les entreprises) sont autorisés UNIQUEMENT :

- du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h30-20h
- le samedi : 9h-12h et 15h-19h
- le dimanche et jours fériés : 10h-12h

Pour rappel, un arrêté préfectoral interdit de brûler les déchets verts.

Toutes les informations communales et plus sur le site : www.aviron-eure.fr

En vous inscrivant à la newsletter, vous êtes directement informés par courriel des nouvelles publications.

En parcourant le site, vous trouverez les contacts des associations, les informations pour des démarches administratives et d'urbanisme.